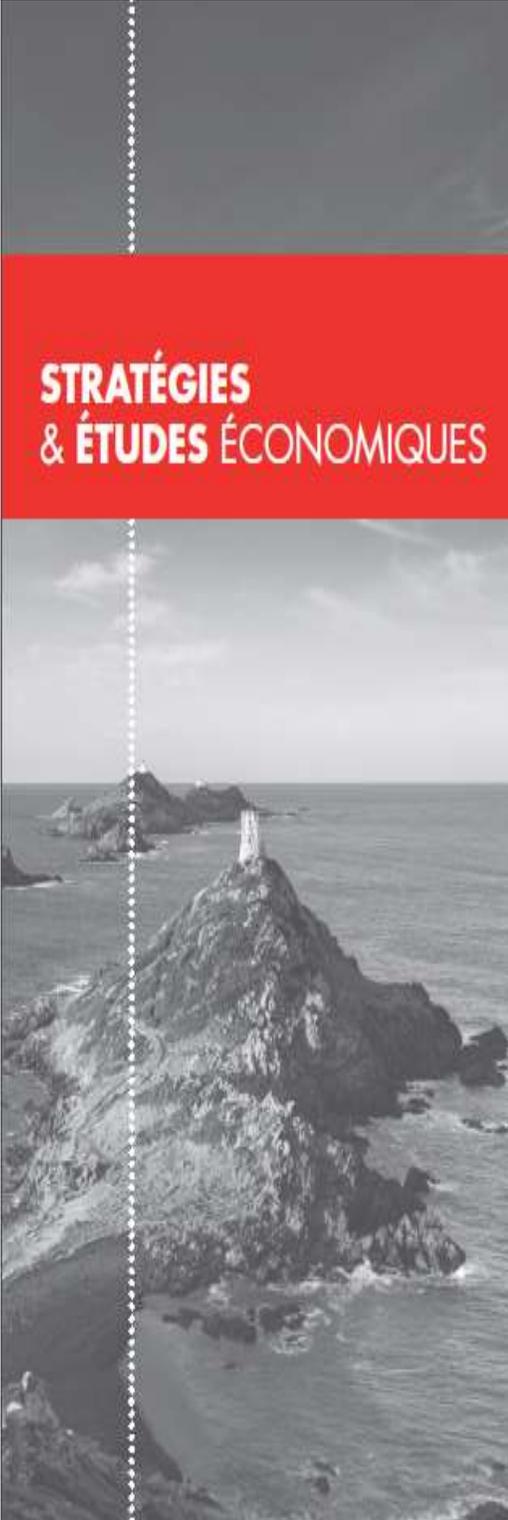


LA LETTRE ÉCO



STRATÉGIES
& ÉTUDES ÉCONOMIQUES

L'édito de la semaine

- « Le travail est-il un archaïsme ? »

Le Coin des épargnants

- Le tableau financier de la semaine
- Quand la promesse d'un accord efface la menace épidémiologique
- L'envolée de l'épargne de précaution

Le Coin de la conjoncture

- Conjoncture, quand automne rime avec grisaille
- Une saison touristique honorable au vu des circonstances
- Comment effacer le déficit de croissance lié à la crise sanitaire ?
- Schumpeter peut-il nous sortir de l'ornière ?
- La France malade de son commerce extérieur
- Pourquoi la productivité du capital diminue-t-elle ?

C'est déjà hier

- La réunification allemande, trente ans déjà
- Forte chute du travail en Europe au 2^e trimestre

Le Coin des tendances

- La dépendance et le problème des aidants
- Education, des inégalités persistantes renforcées par le digital

Le Coin des graphiques

- A chacun son masque
- Immobilier, des prix en hausse dans l'ensemble de l'Union européenne

Le Coin de l'agenda économique

Le Coin des statistiques



L'ÉDITO DE PHILIPPE CREVEL

« Le travail est-il un archaïsme ? »

Pour certains économistes, le travail serait devenu « has been ». La crise sanitaire que nous connaissons depuis le mois de mars accentuerait sa ringardisation. Elle a prouvé que des millions d'hommes et de femmes pouvaient être mis hors champ du labeur quotidien et qu'ils pouvaient être payés par la puissance publique. En France, pour les ménages les plus modestes (premier quintile de la distribution des revenus), les prestations sociales représentent plus de la moitié de leurs revenus. Avec la crise sanitaire, l'argent semble tomber du ciel. Dans ces conditions, pour quelles raisons l'État ne pourrait-il pas payer les citoyens sans exiger de contrepartie ?

La digitalisation et la robotisation des activités sont censés mettre au bord de la route professionnelle des millions de personnes. À défaut de pouvoir leur trouver un nouveau travail, le revenu universel serait la seule solution. Pour les tenants de cette thèse, la libération du travail, symbole d'une dégradante coercition, permettrait à tout un chacun de se consacrer à ses envies, à ses passions, à ses proches. La fin du travail remet au goût du jour l'opposition entre Voltaire et Rousseau et le débat sur le caractère naturellement bon de l'être humain. Les sociétés modernes reposent sur des valeurs dont le progrès, ainsi que sur des contraintes acceptées. L'organisation et la spécialisation des tâches en fonction des goûts et des compétences en constituent les clefs de voûte. Dans un monde fini, où toute ressource est rare par définition, le travail est logiquement un juge de paix. La rémunération ne se résume pas à la simple capacité de maintenir en vie la force productive comme Karl Marx l'analysait au XIX^e siècle. Elle permet à chacun d'accéder à la répartition des biens et services. Elle est associée au système des prix qui structure toute économie. Sans celui-ci, l'anarchie et la violence seraient de mise. Comment décider l'affectation d'un appartement ou d'une maison avec vue sur mer ? Serait-ce le premier arrivé qui serait servi ? Serait-ce par la force que la distribution des biens et services s'effectuerait ?

La remise en cause du travail provient-elle de sa perte de sens, d'une inadéquation croissante entre rémunération et utilité, ou de son apport marginal au sein des revenus de nombreux ménages. La panne de l'ascenseur social et la multiplication des tentations contribuent à sa désaffection.

La fin du travail est une démission et non un progrès. Nul ne peut croire qu'une société de loisirs permanents serait plus heureuse que celle reposant sur le labeur. Les extrémismes en tout genre se nourrissent du désarroi généré par l'inactivité tout comme les mafias. L'affranchissement de la contrainte financière est une belle utopie des beaux quartiers. La revalorisation du travail, de l'éducation et de la formation est au cœur des solutions pour résoudre de nombreux blocages dont l'acuité a été décuplée par la crise sanitaire.

Philippe Crevel



LE COIN DES ÉPARGNANTS

Le tableau financier de la semaine

	Résultats 9 octobre 2020	Évolution Sur 5 jours	Résultats 31 déc. 2019
CAC 40	4 946,81	+2,53 %	5 978,06
Dow Jones	28 586,90	+3,27 %	28 538,44
Nasdaq	11 579,94	+4,56 %	8 972,60
Dax Allemand	13 051,23	+2,85 %	13 249,01
Footsie	6 016,65	+1,94 %	7 542,44
Euro Stoxx 50	3 271,50	+2,52 %	3 745,15
Nikkei 225	23 619,69	+2,56 %	23 656,62
Shanghai Composite	3 272,08	+1,68 %	3 050,12
Taux de l'OAT France à 10 ans (18 heures)	-0,269 %	-0,009 pt	0,121 %
Taux du Bund allemand à 10 ans (18 heures)	-0,534 %	+0,002 pt	-0,188 %
Taux du Trésor US à 10 ans (18 heures)	0,774 %	+0,072 pt	1,921 %
Cours de l'euro / dollar (18 heures)	1,1824	+0,94 %	1,1224
Cours de l'once d'or en dollars (18 heures)	1 928,825	+1,46 %	1 520,662
Cours du baril de pétrole Brent en dollars (18 heures)	42,720	+9,01 %	66,300

Quand la promesse d'un accord efface la menace épidémiologique

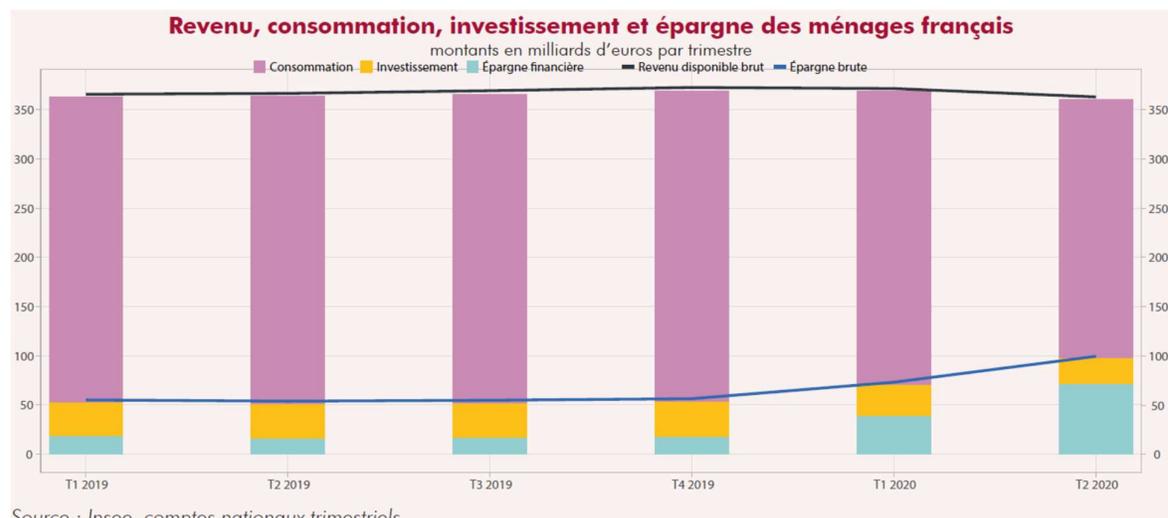
Les investisseurs ont préféré ignorer les mauvais résultats sanitaires pour croire en un futur accord entre Républicains et Démocrates sur un plan de relance pour les Etats-



Unis. Mardi 6 octobre, Donald Trump avait écarté l'option du plan global au profit de mesures centrées sur les compagnies aériennes (25 milliards de dollars), les petites entreprises (enveloppe de 135 milliards) et une aide directe aux foyers, via un chèque de 1 200 dollars. Le Congrès a néanmoins poursuivi son travail pour l'élaboration sur un paquet budgétaire. Les investisseurs estiment que l'élection présidentielle du 3 novembre prochain devrait se conclure par une large victoire de Joe Biden, ce qui faciliterait l'adoption de ce plan au Congrès. Ce regain d'optimisme a contribué à la hausse du cours du pétrole qui est repassé au-dessus de 40 dollars le baril en hausse de 9 % en une semaine.

L'envolée de l'épargne de précaution

Au premier semestre 2020, le revenu disponible brut des ménages a atteint 734 milliards d'euros. Malgré la contraction de l'activité et grâce à l'appui de l'État, la baisse n'a été que de 7 milliards d'euros comparée à celle du second semestre 2019. Depuis le début du confinement, les ménages ont réduit leurs dépenses de consommation. Ils ont dépensé ainsi 562 milliards d'euros premier semestre 2020 contre 631 milliards d'euros au second semestre 2019, soit une baisse de 69 milliards d'euros. De ce fait, leur épargne a connu un bond sans précédent, atteignant en montant brut 173 milliards d'euros. En outre, les ménages ont réduit leurs investissements de près de 13 milliards d'euros depuis le mois de mars, par rapport au second semestre 2019. L'épargne financière est donc en forte hausse passant de 33 milliards d'euros au second semestre 2019 à 110 milliards d'euros au premier semestre 2020, soit une augmentation de 77 milliards d'euros. De subie, l'épargne est devenue de précaution. Par peur du chômage et des faillites, les ménages ont continué à épargner après le confinement. Le taux d'épargne est ainsi passé de 15 % du revenu disponible brut à la fin de l'année 2019 à 27 % à la fin du second trimestre. Il devrait diminuer entre 17 et 20 % au troisième trimestre.





LE COIN DE LA CONJONCTURE

Conjoncture, quand automne rime avec grisaille

Quatre mois après le début du déconfinement, le climat n'est plus totalement à l'optimisme. Le regain de l'épidémie et la crainte d'un envol du chômage assombrissent les perspectives économiques. Le temps et le moral sont changeants. Au début du mois d'octobre, le Président de la République a admis que la situation sanitaire et donc économique évoluera en dents de scie. Si les incertitudes demeurent fortes, il convient cependant de souligner qu'après un point bas en avril, l'économie française a redémarré durant tout l'été. En septembre, selon l'INSEE, le climat des affaires en France a continué à s'améliorer pour la plupart des secteurs en ce qui concerne la production passée. En revanche, les perspectives d'activité pour les trois prochains mois sont en retrait. Si dans l'industrie, le solde d'opinion des chefs d'entreprises relatif à l'activité future a retrouvé son niveau de moyenne période, ce n'est pas le cas pour les services qui représentent plus du trois quarts du PIB français.

La confiance des ménages n'a quant à elle pas rebondi depuis avril dernier. L'indicateur qui la synthétise reste tout de même plus élevé que pendant la grande récession de 2008-2009, mais les inquiétudes relatives au chômage atteignent des niveaux comparables. Les ménages sont très nombreux à estimer qu'il faut avant tout épargner. Cette opinion se traduit dans les faits avec une forte progression de l'épargne de précaution. Les remontées de données semblent indiquer après un bon mois d'août une baisse des dépenses de consommation au mois de septembre.

Un surcroît d'activité au 3^e trimestre en sursis

Selon l'INSEE, après la contraction du PIB de 5,9 % au premier trimestre et de 13,8 % au deuxième, le rebond aurait atteint 16 % au troisième. L'activité reste inférieure à 5 % à son niveau d'avant crise.

L'institut statistique estime, en revanche, que le dernier trimestre pourrait être marqué par une stagnation du fait des problèmes que rencontrent les secteurs du tourisme et de la culture. Au total sur l'année 2020, la prévision de contraction du PIB reste de l'ordre de -9 %. En fin d'année, le déficit d'activité serait toujours de 5 %. Cette évaluation réalisée par l'INSEE ne tient pas compte des dernières mesures prises dans plusieurs grandes villes pour ralentir la propagation du virus.

Prévision de la perte d'activité aux troisième et quatrième trimestres 2020 en écart au niveau d'avant-crise (quatrième trimestre 2019)

Branches	Part dans le PIB (en %)	Perte d'activité au deuxième trimestre 2020 (en %)	Perte d'activité au troisième trimestre 2020 (en %)	Perte d'activité au quatrième trimestre 2020 (en %)	Contribution à la perte d'activité au troisième trimestre 2020
Agriculture, sylviculture et pêche	2	-6	-3	-2	0
Industrie	14	-23	-6	-4	-1
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	2	-9	-3	-1	0
Cokéfaction et raffinage	0	-1	-1	0	0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	1	-23	-4	-2	0
Fabrication de matériels de transport	1	-50	-19	-12	0
Fabrication d'autres produits industriels	6	-25	-6	-3	0
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	2	-15	-5	-4	0
Construction	6	-32	-5	-5	0
Services principalement marchands	56	-17	-7	-7	-4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	10	-20	-4	-3	0
Transports et entreposage	5	-28	-19	-20	-1
Hébergement et restauration	3	-53	-22	-31	-1
Information et communication	5	-9	-4	-4	0
Activités financières et d'assurance	4	-8	-3	0	0
Activités immobilières	13	-3	0	0	0
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	14	-19	-8	-6	-1
Autres activités de services	3	-36	-16	-17	0
Services principalement non marchands	22	-17	-3	-3	-1
Total	100	-19	-5	-5	-5
<i>dont principalement marchands</i>	78	-19	-6	-6	-5
<i>dont principalement non marchands</i>	22	-17	-3	-3	-1

Prévisions
Lecture : au troisième trimestre 2020, l'activité économique serait en retrait de 5 % par rapport au quatrième trimestre 2019. La branche des transports et de l'entrepôt, dont la perte d'activité serait estimée à 19 % au troisième trimestre contre 28 % au deuxième trimestre, contribuerait à hauteur de 1 point de pourcentage à cette baisse.

Source : calculs Insee à partir de sources diverses

Destruction de 840 000 emplois en 2020

840 000 emplois, dont près de 730 000 emplois salariés, seraient détruits en 2020, soit une contraction de 3 % sur un an. Ce recul est inférieur à celui du PIB du fait de la mise en place des mesures de soutien par les pouvoirs publics (chômage partiel, PGE).

Depuis le confinement, les chiffres du chômage sont difficiles à lire en raison de la progression du halo autour du chômage ; de nombreuses personnes tout en étant en sous-emploi n'en recherchent pas activement un. Ce phénomène a conduit à une baisse du taux de chômage. Avec la réduction du chômage partiel, le taux de chômage devrait passer de 7,5 % à 9,7 % d'ici la fin de l'année.

L'inflation devrait se limiter à un demi-point en moyenne annuelle en 2020. Compte tenu par ailleurs des divers dispositifs mis en place pour préserver les revenus, le pouvoir d'achat des ménages par unité de consommation ne baisserait « que » d'un point sur l'année 2020.



Avec le rebond de la consommation – même atténué en fin d’année – le taux d’épargne des ménages qui avait quasiment doublé au deuxième trimestre (du fait d’une épargne forcée) reviendrait autour de 17 % au second semestre, un niveau légèrement supérieur à celui d’avant-crise (15 %). Cette estimation de l’INSEE peut apparaître optimiste compte tenu des fortes craintes qui existent au sein de la population sur les effets économiques de la crise sanitaire.

La situation diffère selon les activités. Le secteur du bâtiment qui a été fortement touché lors du confinement a connu un rebond important aboutissant à un niveau d’activité supérieur à celui d’avant crise. À l’opposé, l’hébergement-restauration, encore en difficulté au troisième trimestre, pourrait enregistrer des pertes d’activité plus élevées dans les prochains mois. Plusieurs autres activités de services sont également confrontées à des fermetures, telles que les salles de sports ou la culture.

Les transports sont nettement en-deçà de leur niveau du début d’année tout comme l’entreposage. La faiblesse du tourisme pèse sur l’activité de plusieurs régions (PACA et Corse en priorité).

En 2020, la consommation des ménages, principale composante de la demande, reculerait de 7 % sur l’année. L’investissement des entreprises se contracterait de 10 % quand les exportations diminueraient de 18 %.

Une saison touristique honorable au vu des circonstances

Selon les relevés des cartes bancaires, durant les mois de juillet et d’août, les dépenses des touristes essentiellement résidents français, sont comparables aux précédentes saisons. Les dépenses touristiques ont progressé durant tout l’été avec des écarts entre les différentes régions.

Dans certaines régions, en Bretagne et sur la façade Atlantique en particulier, le niveau des dépenses a même dépassé celui de 2019. La saison a été longue à se mettre en place sur les côtes méditerranéennes et en Corse. Au mois d’août, en moyenne sur l’ensemble de la France, les dépenses touristiques ont été supérieures de 9 % au niveau de 2019. L’écart atteint +30 % pour les Alpes-Maritimes par rapport à 2019, +17 % pour les Bouches-du-Rhône et +12 % pour la Corse. Le constat est similaire le long de la face Atlantique (+10 % en Vendée) ou dans le centre de la France (+19 % en Loir-et-Cher). En revanche, les DROM, l’Île-de-France et quelques départements de l’Est de la France ne retrouvent pas leurs niveaux de 2019.

Le mois de septembre qui est celui des séniors devrait être maussade car ces derniers, ont réduit leurs déplacements par peur de la covid-19.

La saison 2020 est marquée par un déficit de nuitées dans les hébergements professionnels. Les touristes ont préféré les locations saisonnières ou les vacances chez leur famille. Il convient de souligner que les touristes résidents ne représentent en temps normal que deux tiers des nuitées en France. L’absence de touristes étrangers a été durement ressentie en particulier au sein des métropoles et des régions du Sud de la France. Les Américains et les Britanniques qui constituent les principaux résidents étrangers voyageant en France ont manqué à l’appel. Ces non-résidents viennent essentiellement en Île-de-France, où ils représentent en temps normal la moitié des touristes et des nuitées.

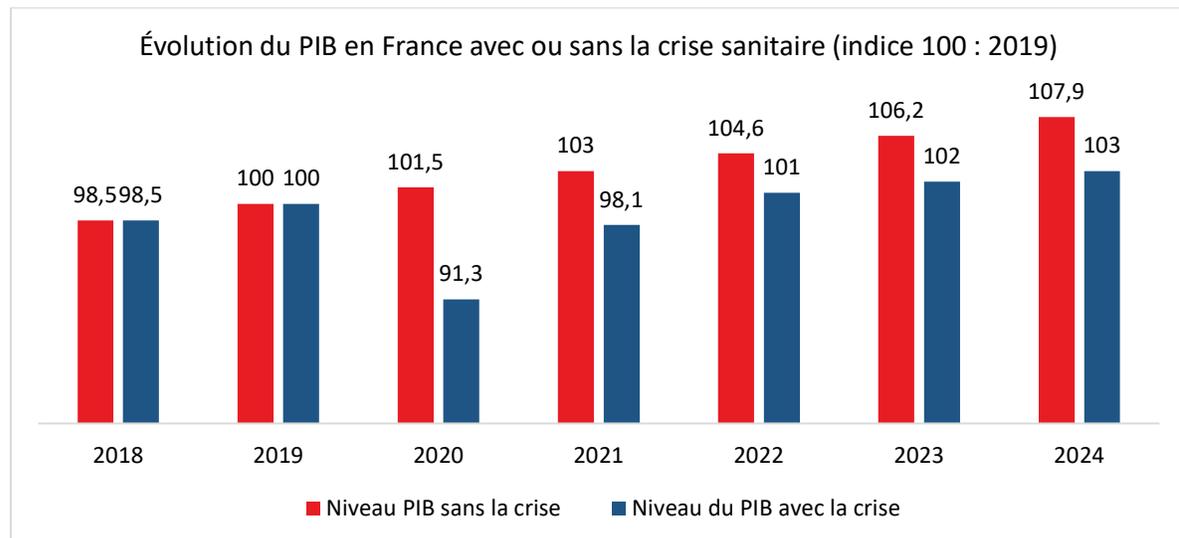


Après avoir été quasiment annulé durant le confinement, le trafic aérien international avec la France n'a repris que très modérément et reste faible en juillet 2020. Son niveau atteint 18 % du niveau de juillet 2019, voire moins avec certains pays, dont le Royaume-Uni (12 % du niveau de juillet 2019) et les États-Unis (4 %)

Les activités de loisirs et culturels restent très en retrait. La perte fin août est d'au moins de 35 %. Dans les faits, elle est supérieure car une part non négligeable des spectacles est financée par les collectivités locales.

Comment effacer le déficit de croissance lié à la crise sanitaire ?

Le PIB de la France est censé retrouver son niveau d'avant la crise sanitaire en 2022. Il n'en demeure pas moins que celle-ci laissera des traces importantes sauf en cas de reprise durable de la productivité. La courbe de la croissance devrait une nouvelle fois s'infléchir en raison d'une destruction d'une partie du capital productif et du sous-emploi. Le manque à gagner en 2024 représenterait près de 5 points de PIB, soit l'équivalent de plus de 120 milliards d'euros. Ce montant est supérieur à l'ensemble des recettes issues de l'impôt sur le revenu (75 milliards d'euros). Cette prévision a été établie en prenant une croissance potentielle de 1 % à partir de 2023 avec la crise contre 1,5 % sans la crise de la Covid 19.



Source : Cercle de l'Épargne – Natixis – Banque de France (taux de croissance pour 2020 et 2021 prévisions INSEE, de 2022 à 2024, taux de croissance potentiel).

Si elle n'est pas rapidement enrayerée, la baisse de l'investissement des entreprises pèsera lourdement sur la suite de l'expansion du PIB. Entre 2009 et 2019, le déficit était déjà important en la matière avec une progression deux fois plus faible par rapport aux décennies précédentes.

Une moindre croissance a obligatoirement des incidences sur les revenus des différents acteurs économiques. Jusqu'à maintenant, l'État a pris à sa charge la perte de PIB subie en 2020. Il devrait faire de même en 2021. L'accroissement du déficit public qui devrait atteindre plus de 9 points cette année et 6,7 % en 2021 en est l'expression. Cette prise en charge cessera à un moment ou un autre. Nul n'imagine le maintien d'un déficit durable de 6 points de PIB afin de compenser de manière pérenne la perte de croissance.



Progressivement, à défaut de revenir à l'équilibre, le déficit public devrait être ramené autour de 2 points de PIB, ce qui suppose que les autres agents devront faire un effort sur leurs revenus.

En raison de la crise, les entreprises qui enregistrent une diminution nette et rapide de leur rentabilité tenteront de la rétablir pour éviter d'être confrontées à un risque de faillites. Les profits après taxes intérêt et avant dividendes qui représentaient 13,5 % du PIB en 2019 ne devraient plus s'élever au mieux qu'à 8 % cette année. Le retour à la normale suppose un effort de 5 points de PIB. Les ménages sont donc confrontés à un important risque de diminution de leurs revenus sur longue période. Cette baisse pourra prendre plusieurs formes. Les pertes d'emploi devraient réduire le montant global des salaires distribués. Les salaires pourraient stagner afin de contribuer à la bonne compétitivité de l'outil productif. Par ailleurs, après la crise, le gouvernement pourrait être contraint d'augmenter les prélèvements obligatoires afin de réduire les déficits publics. Enfin, le montant des prestations sociales pourrait être remis en cause en particulier à travers leur sous-indexation par rapport à l'inflation. Pour endiguer ce processus peu réjouissant, l'amélioration durable de l'emploi constitue une priorité tout comme une forte progression de l'investissement pour augmenter les gains de productivité.

Schumpeter peut-il nous sortir de l'ornière ?

Depuis une vingtaine d'années, la thèse schumpétérienne de destruction créatrice est à la mode. Elle repose sur l'idée que l'innovation et la création d'entreprise permettent de compenser les destructions d'emplois subies dans les secteurs d'activités traditionnelles. La glorification des start-ups, des entreprises spécialisées dans les technologies de l'information et de communication entre dans cette logique. Pour le moins, surtout en Europe, les idées schumpétériennes ont quelques difficultés pour s'épanouir. Le renouvellement du tissu économique est plus lent qu'aux États-Unis et la volonté de sécuriser les emplois et de maintenir en activité les entreprises y est forte.

Avec la crise du covid-19, certains espèrent que dans les pays de l'OCDE, une dynamique schumpétérienne conduise au redressement des gains de productivité avec le report des facteurs de production vers des activités plus productives et plus haut en gamme. Au sein de l'OCDE, la productivité par tête qui augmentait de plus de 2 % par an en moyenne à la fin du siècle dernier progressait avant la crise d'à peine plus de 0,5 % par an.

Le redressement des gains de productivité peut passer par un effort accru de modernisation, de robotisation des entreprises, ce qui permettrait d'améliorer leur rentabilité. Les investissements dans les technologies de l'information et de la communication représentent 1,4 % du PIB au sein de l'OCDE, soit 5 % du total de l'investissement total. Cet espoir est à relativiser car ce secteur reste de petite taille. Il occupe moins de 3 % des effectifs salariés au sein des grands pays. Depuis plusieurs années, sa taille ne croît plus. Les entreprises du digital ont, en outre, le défaut de générer des effets de rente. Elles ne redistribuent que faiblement les gains de productivité dont elles peuvent bénéficier.

La logique schumpétérienne pourrait être accélérée avec le développement de nouvelles technologies en lien avec la transition énergétique (batteries, hydrogène et pile à combustible, capture du carbone, éolien flottant, etc.). Le développement de secteurs sophistiqués comme la santé, les télécommunications, l'informatique devrait également



jouer favorablement. La multiplication de la distribution en ligne pourrait également améliorer l'efficacité de la distribution. La baisse des déplacements urbains qui ces dernières années généraient d'importantes pertes de temps pourrait par ailleurs avoir un effet bénéfique sur la productivité.

A contrario, de puissants secteurs d'activité moteurs de la croissance d'hier sont confrontés à une remise en cause de leur modèle de développement. L'automobile qui structure une grande partie de l'industrie des pays occidentaux et dont les ramifications dans l'univers des services sont nombreuses, doit relever un double défi : le changement de carburant et la disparition du conducteur. L'aéronautique qui s'était habitué à une croissance exponentielle doit faire face à une attrition du transport aérien sans précédent en période de paix. Le nombre de passagers aériens est passé de 400 millions à 70 millions au niveau mondial entre décembre 2019 et septembre 2020. Avant même la crise sanitaire, les deux grands groupes Airbus et Boeing qui avaient racheté tous les constructeurs occidentaux (notamment Embraer et Bombardier), étaient déjà en difficulté en raison des problèmes de nature différente de l'A380 et 737 Maxx. L'aéronautique et l'automobile, accompagnées de l'ensemble de leurs sous-traitants étaient de grands pourvoyeurs de gains de productivité. La crise qui les touche aura des conséquences non négligeables en la matière.

La politique monétaire expansionniste ne favorise pas l'enclenchement d'un cycle schumpetérien. Les faibles taux d'intérêt associés à la politique de soutien des pouvoirs publics permettent le maintien d'entreprises qui auraient logiquement dû disparaître (entreprises dites zombies). Au sein de l'OCDE, selon les pays, entre 6 à 12 % des entreprises seraient dans cette situation. En 1990, ce ratio était de 1 % selon la Banque des Règlements Internationaux. Une note de France Stratégie indique que les secteurs les plus concernés par les entreprises dites « zombies » sont ceux de l'immobilier et de l'information-communication. Figurent également les secteurs du commerce et transport, de l'hébergement et de la restauration. Le maintien d'un grand nombre d'entreprises non viables en survie entraîne une mauvaise allocation des ressources. Ces dernières auraient pu être affectées à des entreprises en forte croissance. Les entreprises en difficulté disposent de peu de marges de manœuvre pour investir. La diffusion du progrès technique s'en trouve par ailleurs ralentie.

Les gouvernements se trouvent confrontés à un dilemme délicat à régler, à savoir sauver des entreprises non viables au nom de l'emploi ou favoriser les secteurs d'avenir créateurs d'emplois. Les contraintes électorales les incitent à opter pour la première option quand la seconde est préférable sur le moyen et le long terme. La conciliation des deux est un exercice difficile comme en témoignent les cas de l'usine de Bridgestone à Béthune ou des Hauts Fourneaux à Florange.

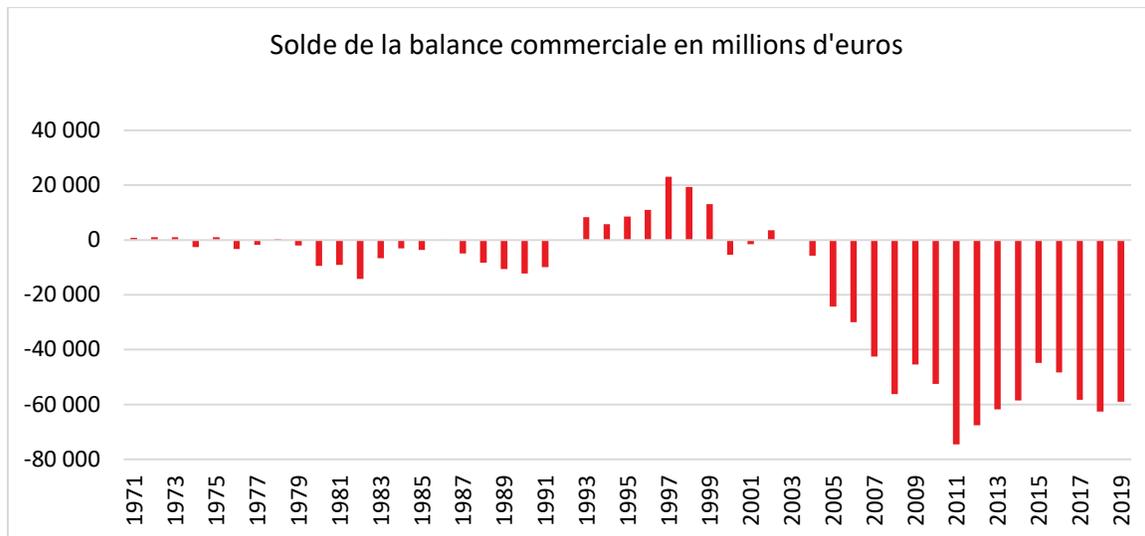
La France malade de son commerce extérieur

Avec l'euro, la question de l'équilibre de la balance commerciale est passée au second plan grâce aux recettes issues des services, des revenus des capitaux placés à l'étranger ainsi que grâce à l'apport des touristes étrangers. Avec la crise sanitaire, cette question pourrait néanmoins redevenir d'actualité en raison de l'effondrement des ressources issues du tourisme.

La France n'a pas de réelle tradition commerciale à la différence de l'Allemagne. Sa balance commerciale est structurellement déficitaire. La période 1993/2003 au temps de



la désinflation compétitive prônée par Pierre Bérégovoy est une exception. L'amplification du solde commercial à partir des années 2000 témoigne néanmoins d'un réel problème structurel. Si dans les années 1960 et 1970, il était l'expression d'une forte demande qui excédait les capacités de production nationale, le déficit des années 2000 et 2010 est la conséquence d'un fort mouvement de désindustrialisation. Le tourisme amène plus de 17 milliards d'euros de recettes quand les services procurent autour de 3 milliards de recettes et l'agriculture un milliard d'euros.



Cercle de l'Épargne – données INSEE

La France se caractérise par le déficit commercial le plus élevé de l'Union européenne. Cette place était détenue par le Royaume-Uni jusqu'à son départ.

La valeur ajoutée de l'industrie a connu la plus faible progression au sein des grands pays de l'Union. En vingt ans, elle est passée de 250 à 280 milliards d'euros quand les valeurs respectives sont en Allemagne de 486 et 766, en Italie de 248 et 306 et en Espagne 121 et 194. En 2019, le poids de l'industrie au sein du PIB était de 9 % contre plus de 12 % il y a vingt ans. L'emploi manufacturier a diminué de 25 % lors de ces vingt dernières années, soit une diminution bien plus rapide que chez la majorité de nos partenaires.

La désindustrialisation est le résultat d'un large processus de délocalisation. Le stock d'investissement direct français à l'étranger est passé de 12 à 58 % du PIB de 1995 à 2019. Le secteur de l'automobile a ainsi fortement réduit la production nationale en installant des usines en Espagne, en Slovaquie, en Turquie ou au Maroc. La part des voitures particulières de Renault produites en France est passée de plus de 55 % à moins de 18 % de 2000 à 2020. Si les entreprises allemandes ont maintenu les usines d'assemblage sur le territoire national, leurs homologues françaises ont opté pour des pays à faibles coûts. Elles ont emmené avec elles les sous-traitants. Cette politique est liée au positionnement « gamme moyenne » de la production nationale.

Les revenus du capital ont permis en règle générale de compenser les déficits sur les échanges de biens. Ces revenus ont atteint près de 7 % du PIB en 2019, contre 4 % au début des années 2000. La France est donc dépendante de ces revenus pour équilibrer sa balance des paiements courants. Cette dépendance sera d'autant plus forte que l'apport des touristes étrangers est fortement touché par la crise sanitaire. Enfin,



l'excédent des services a eu tendance au fil des années à s'éroder. La balance des paiements courants se situe sur moyenne période à l'équilibre.

Pourquoi la productivité du capital diminue-t-elle ?

Quand on calcule le ratio du PIB volume au capital net total, hors logement, en volume, pour les pays de l'OCDE, la productivité du capital tend à diminuer depuis 1990. Cette baisse est à l'origine des problèmes économiques et sociaux que rencontre l'Occident depuis une génération. Elle est contestée par certains qui estiment que la mesure de la productivité est discutable quand d'autres y voient la survenue d'une stagnation séculaire.

Le ratio PIB sur capital net hors logement est passé de 0,65 à 0,52 au sein de l'OCDE de 1989 à 2019. Cette diminution touche plus l'Europe que les États-Unis. Cette tendance baissière concernerait depuis une dizaine d'années les pays émergents dont la Chine.

Avec la robotisation, la productivité aurait dû augmenter avec une montée en puissance de l'intensité capitaliste. En vingt ans, le ratio robots industriels pour 100 emplois manufacturiers est passé de 0,8 à 2,4 au sein de l'OCDE. De même, les entreprises ont augmenté de manière conséquente leurs dépenses de recherche et développement. Ces dernières atteignent 2,6 % du PIB en 2019 contre 1,9 % en 1980 toujours au sein des États membres de l'OCDE.

D'autres facteurs jouent en faveur de la baisse de la productivité du capital. Les entreprises ont des besoins accrus de certains types particuliers de capital, capital en propriété intellectuelle, capital en bureaux, bâtiments industriels et de logistique. La valeur du capital net en propriété intellectuelle est passée, au sein de l'OCDE, de 16 à 20 % de 1995 à 2019. Le capital des bureaux, des entrepôts et des usines a gagné sur la même période 10 points de PIB.

Contrairement aux règles traditionnelles de l'économie, la baisse des taux d'intérêt n'a pas eu d'effet sur la productivité. Les faibles taux devraient conduire à une substitution du capital au travail et induire une hausse de la productivité. Plus les taux baissent, plus la productivité fait de même.

L'idée d'une mauvaise allocation de l'épargne est avancée pour expliquer la diminution de la productivité. L'épargne est abondante en raison du vieillissement de la population et des politiques monétaires expansionnistes. L'aversion aux risques conduit tous les acteurs à maintenir des niveaux élevés de liquidités faiblement rémunérés. Les taux bas permettent le maintien d'activités peu rentables. La recherche de forts rendements est moins justifiée car le coût de l'argent est faible. Dans le contexte actuel, nul m' imagine une remontée des taux. De ce fait, les intermédiaires financiers devraient être plus exigeants dans le choix des projets financés par crédits. Il conviendrait également de réduire les coûts générés par la propriété intellectuelle. Une plus grande circulation du capital serait souhaitable pour éviter des situations de suraccumulation. Cela suppose une chasse aux situations de rente. Une plus forte concurrence et une actualisation des textes antitrust seraient également des pistes à étudier pour obtenir une remontée de la productivité.



C'ÉTAIT DÉJÀ HIER

La réunification allemande, trente ans déjà

La partition de l'Allemagne enfantée par l'opposition idéologique et géopolitique entre l'Occident et l'URSS après la Seconde Guerre mondiale avait fini par arranger bien des pays. La formule de François Mauriac, « *J'aime tellement l'Allemagne que je suis ravi qu'il y en ait deux* » était largement partagée. Les Allemands s'étaient faits, de leur côté une raison. La réunification « *wiedervereinigung* » était un sujet de discussion, un rêve, mais restait purement théorique et inatteignable. Il a fallu un concours de circonstances, la déliquescence de l'intérieur des régimes communistes d'Europe de l'Est et l'inaction fataliste de l'URSS pour permettre la réunification. Le talent du Chancelier Helmut Kohl, qui était alors souvent critiqué, s'est révélé lors de ce moment unique. La Première Ministre, Margaret Thatcher, violemment opposée à l'Allemagne réunifiée, a cherché à recruter François Mitterrand pour bloquer le processus. Par sa culture et sa formation, ce dernier était au fond de lui-même très méfiant et a essayé aussi longtemps que possible de maintenir en vie la RDA. Devant la réalité du terrain, il a changé de position et s'est rallié à Helmut Kohl. Le Président du Conseil italien, de l'époque, Giulio Andreotti, était également très inquiet de la fusion des deux Allemagne. Parmi les dirigeants européens, seul Felipe González, alors Premier ministre espagnol, soutenait sans équivoque une Allemagne unie.

L'unification allemande, effective le 3 octobre 1990, intervient moins d'un an après la chute du Mur de Berlin qui a eu lieu le 9 novembre 1989. Durant ce laps de temps, le Chancelier allemand dut négocier tout à la fois avec l'URSS, les États-Unis, le Royaume-Uni et la France. Il dut également rassurer les pays d'Europe de l'Est dont, en premier lieu, la Pologne avec la reconnaissance de la frontière Oder Neisse. Cette réunification est dans les faits une absorption des Länder de l'Est par la République fédérale. Ils sont intégrés, par ricochet, à l'Union européenne et à l'OTAN. La grande Allemagne était néanmoins une source de craintes. Selon les termes de Henry Kissinger, elle était « *trop grand pour l'Europe, trop petit pour le monde* ».

Le 3 octobre 2020, l'Allemagne unifiée a fêté son 30^e anniversaire. Les craintes plus sombres des partenaires européens de l'Allemagne ne se sont pas réalisées. Forte de sa bonne gestion et de ses résultats économiques, l'Allemagne demeure pourtant très discrète, voire trop discrète, au niveau international.

Dans un essai publié en 2019, Thomas Bagger, un fonctionnaire du gouvernement allemand, a soutenu que l'Allemagne post-réunification avait adopté une lecture naïve de la thèse de Francis Fukuyama sur la « fin de l'histoire ». Les gouvernements successifs ont plaidé pour une politique de la conciliation tournant le dos à un passé brutal. Privilégiant le multilatéralisme, la diplomatie allemande a néanmoins veillé à ce que ses intérêts coïncident avec ceux de l'Union européenne. En jouant sur les divisions et la répulsion qu'inspire chez nombre d'États les positions françaises, les autorités allemandes ont, tout en valorisant autant que possible le couple franco-allemand, imposé leur vision privilégiant les relations commerciales. L'objectif d'une « Europe unie » a même été inséré dans la constitution. Un général de la Bundeswehr a déclaré qu'il espérait voir les troupes allemandes prêter serment de loyauté à un drapeau européen. L'abandon du deutschemark a été chèrement négocié notamment avec l'adoption de critères de bonne gestion et l'instauration d'une banque centrale indépendante. Après des années 2000 compliquées par la modernisation des Länder de l'Est, l'Allemagne a réussi, en partie



grâce aux réformes de Gerhard Schröder, à devenir de loin la première puissance de l'Union européenne dans les années 2010. La crise grecque a provoqué une montée d'un sentiment anti-européen inconnu depuis 1949. Un sondage réalisé en 2010 indiquait que 44 % des Allemands voulaient le retour du deutschemark. Face à ce mouvement d'opinion, les dirigeants n'ont pas changé de route mais le discours vis-à-vis des États du Sud s'est durci. Wolfgang Schäuble, l'actuel Président du Bundestag, qui a longtemps été Ministre des Finances, aimait à rappeler qu'il ne fallait jamais demander à l'Allemagne de payer car de toute façon elle serait obligée de le faire. Il prônait l'appui en silence pour éviter une montée des oppositions à l'intérieur et à l'extérieur des frontières. Cette diplomatie en creux a été souvent mal comprise par les autres États membres. Ainsi, en 2011, quand la crise de l'euro fait rage, Radek Sikorski, le ministre polonais des Affaires étrangères, avait déclaré craindre l'inactivité allemande plus que sa puissance.

À partir des années 2015, l'Allemagne s'affranchit de plus en plus des règles de prudence qu'elle s'était imposée. Ainsi, le gouvernement allemand, à la surprise générale, a ouvert ses frontières aux migrants pour les refermer quelques mois plus tard après la signature d'un accord bilatéral avec la Turquie. Cette volteface a incité les dirigeants à opter à nouveau pour une politique plus discrète. Le durcissement des États-Unis à l'encontre de l'Europe avec, à la clef, une diminution des effectifs militaires en Allemagne ainsi que le Brexit ont bouleversé en quelques années le cadre d'action de la politique extérieure. En outre, la dérive autoritaire de plusieurs États d'Europe de l'Est a modifié les rapports de force au sein de l'Union. L'image d'une Europe pacifique, unie, commerçante s'est ébréchée.

Les relations avec la Chine se sont également compliquées redorant l'importance du marché intérieur européen. Angela Merkel a été contrainte et forcée de jouer à nouveau la carte française par crainte d'un isolement qui pouvait s'avérer à termes coûteux. Elle a défendu avec âpreté le plan européen de relance de 750 milliards d'euros. Les aides seront en partie distribuées en fonction des besoins des États, ce qui marque un tournant par rapport à la crise de 2010/2012.

Au sein des cercles gravitant autour du pouvoir allemand, le débat sur les liens avec les États-Unis demeurent vifs. Nombreux sont ceux qui espèrent l'élection le 3 novembre prochain de Joe Biden à la Présidence des États-Unis afin de revenir au paradigme précédent qui reposait sur le pacte transatlantique. Or, depuis des années, les États-Unis ont tendance à s'éloigner de plus en plus de l'Europe, quelles que soit les présidences. Les autorités allemandes pensent néanmoins qu'une majorité démocrate pourrait imposer un engagement renouvelé en faveur des accords multilatéraux, tels que l'accord de Paris sur le climat et l'Accord nucléaire iranien.

La question de la défense est un sujet complexe outre-Rhin. La grande partie de la sécurité du pays reste assurée par les Américains. Même si les dépenses de défense de l'Allemagne augmentent rapidement, elles restent loin de l'objectif de l'OTAN de 2 % du PIB. Certaines parties de ses forces armées ne sont pas adaptées aux besoins. Le durcissement des relations internationales nécessite une révision de la stratégie de défense, ce qui est complexe à mener tant sur le plan intérieur que vis-à-vis d'un certain nombre d'États européens qui craignent tout la Russie que l'Allemagne.

Trente ans plus tard, la réunification allemande reste un succès retentissant. Avec seulement trois chanceliers en trois décennies, la nouvelle Allemagne s'est fait le champion de l'expansion de l'Union européenne vers l'Est et de la création de l'euro. Elle

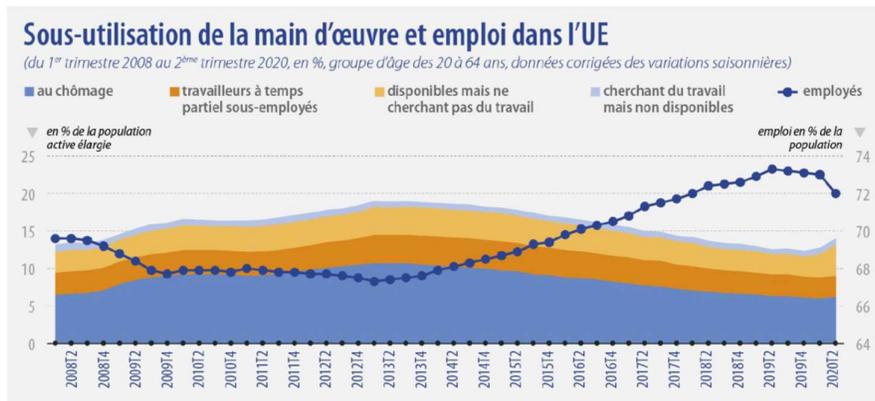


a dessiné sans le dire les grands axes de la politique internationale de l'Europe. Avec plusieurs législatures marquées par des grandes coalitions, l'Allemagne est devenue une championne du consensus. Le remplacement d'Angela Merkel en 2021 sera un moment charnière pour le pays et l'Europe. Cette dernière aura été pendant 15 ans Chancelière et aura ainsi vu passer quatre Présidents de la République français. Son successeur sera certainement invité (ou incité ?) à infléchir les positions de son pays en particulier vis-à-vis de la Russie, de la Chine et des États-Unis. L'administration allemande commence déjà à évoluer sur plusieurs dossiers sensibles comme la construction de Nord Stream 2, un gazoduc reliant la Russie et l'Allemagne, ou l'implantation des antennes Huawei pour la 5G communications.

Sur le terrain purement européen, l'Allemagne avec le départ des Britanniques et compte tenu des problèmes liés à la crise sanitaire, devra assumer son rôle de premier de cordée et s'exposer aux réactions des autres États membres. Elle ne pourra plus vivre cachée comme lors de ces trente dernières années.

Forte chute du travail en Europe au 2^e trimestre

Au cours du deuxième trimestre, le marché du travail de l'Union européenne a été touché par les mesures prises par les États membres dans le contexte de la Covid-19 comme le chômage partiel rendant difficile l'appréciation des indicateurs en particulier le taux de chômage. Ainsi, le taux de chômage de l'Union corrigé des variations saisonnières était de 6,5 % au deuxième trimestre, en hausse de 0,3 point par rapport au taux de 6,3 % au premier trimestre 2020. De nombreux actifs ne pouvant pas chercher du travail ou n'étant pas disponibles en raison des mesures de confinement, n'ont pas pu être comptabilisés comme des chômeurs. Afin de mesurer les conséquences de la crise, Eurostat suit des indicateurs plus adaptés comme le taux d'emploi. L'institut statistique européen estime ainsi que la sous-utilisation de la main d'œuvre a été en hausse de 1,2 point de pourcentage au deuxième trimestre au sein de l'Union européenne (UE). La sous-utilisation de la main d'œuvre dans l'UE corrigée des variations saisonnières, qui inclut un besoin d'emploi non satisfait, s'élevait à 29,6 millions de personnes, ce qui représente 14,0 % de la population active élargie au deuxième trimestre 2020, contre 12,8 % au premier trimestre 2020. Il s'agit de la plus forte augmentation en glissement trimestriel depuis le début de la série temporelle en 2008. Le taux d'emploi a baissé de son côté de 1,0 point de pourcentage à 72 %. Au deuxième trimestre. Il s'agit de la plus forte baisse en glissement trimestriel depuis le début de la série temporelle en 2000.



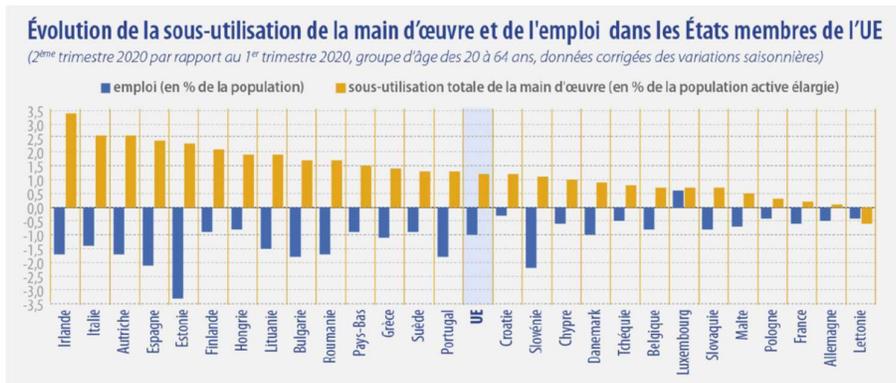


Une augmentation des absences

Au deuxième trimestre, un total de 40,9 millions de personnes étaient absentes du travail dans l'UE, soit une augmentation de 18,6 millions par rapport au premier trimestre. Cette augmentation est presque exclusivement due à une forte augmentation du nombre de personnes en mise à pied temporaire, qui est passé de 2,4 millions à 19,3 millions. Le nombre de personnes absentes du travail pour d'autres raisons que la mise à pied temporaire, les vacances ou le congé de maladie a augmenté de 4,9 millions à 7,8 millions entre les deux trimestres.

Une baisse des heures travaillées

Le nombre total d'heures travaillées effectives a chuté au sein de l'UE entre le premier trimestre 2020 et le deuxième trimestre. Le niveau d'heures totales travaillées effectives est influencé par le nombre total de personnes au travail, ainsi que par le nombre d'heures travaillées par chacune de ces personnes. Au deuxième trimestre, le nombre total d'heures travaillées effectives a atteint des records à la baisse tant pour les femmes que pour les hommes. Les femmes ont été plus durement touchées que les hommes, avec une baisse de 103 à 90 points d'indice entre le premier trimestre et le deuxième trimestre 2020, contre une baisse de 93 à 83 pour les hommes.



ec.europa.eu/eurostat



LE COIN DES TENDANCES

La dépendance et le problème des aidants

En France, 8 à 11 millions de personnes soutiennent un proche dépendant. La loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement de décembre 2015 (loi ASV) reconnaît juridiquement la fonction d'aidant et un droit au repos a été institué. Depuis le 1er octobre 2020, le congé qui permet d'arrêter son activité professionnelle pour accompagner un membre de sa famille bénéficie d'une contrepartie financière. Le congé de proche aidant est un dispositif permettant aux salariés de s'absenter d'une entreprise pour accompagner un parent malade ou handicapé. En 2017, il a remplacé le congé de soutien familial. La durée maximale de ce congé est fixée par convention ou accord de branche ou, à défaut, par convention ou accord collectif d'entreprise. En l'absence de dispositions conventionnelles, sa durée est fixée à 3 mois. Il peut être renouvelé jusqu'à un an sur l'ensemble de la carrière du salarié. Si le salarié en fait la demande, à travers une simple téléprocédure, le congé de proche aidant lui donnera droit à une allocation.

Son montant est fixé à 43,83 euros par jour pour les personnes vivant en couple et 52,08 euros par jour pour une personne seule. Elle sera versée par les caisses d'allocations familiales et les caisses de la mutualité sociale agricole (MSA). Autre nouveauté : il ne sera plus nécessaire pour le salarié de justifier d'un an d'ancienneté pour accéder à ce nouveau droit.

L'Allocation journalière de proche aidant (Ajpa) est ainsi ouverte aux salariés, aux fonctionnaires, aux travailleurs indépendants et aux personnes en recherche d'emploi qui pourront faire le choix, pendant cette période, de suspendre leur allocation-chômage. Il convient de souligner que d'autres dispositifs existent. Depuis la loi du 9 mai 2014, dite « loi Mathys » du nom d'un petit garçon atteint d'un cancer, le don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade est possible. En 2018 cette initiative a été élargie aux proches aidants de personnes âgées ou handicapées, en perte d'autonomie.

Les aidants du fait de leur âge sont exposés aux problèmes de santé et à la fatigue. Ils sont, en effet, surreprésentés dans la catégorie des 65-74 ans. Selon une récente étude du Crédoc et de la CNAV, les femmes sont nombreuses que les hommes à être identifiées en tant qu'aidantes (écart de 7 points). Elles réclament également plus fréquemment un appui extérieur que les hommes (écart de 6 points). 70 % des aidants le sont depuis au moins trois ans. La très grande majorité soutient principalement un membre proche de la famille : un parent (43 %) ou un conjoint (25 %). 65 % des plus de 75 ans sont aidants de leur conjoint. 25 % des futurs retraités sont multi-aidants et soutiennent plusieurs personnes. 9 % assurent une tutelle.

La mise en place d'un système d'aide génère souvent des tensions au sein des familles. 42 % des aidants sont dans une situation conflictuelle, que ce soit avec l'aidé ou les autres aidants, le plus souvent la fratrie. 25 % déclarent des relations difficiles notamment en raison du rôle de chacun dans la relation d'aide et des décisions à prendre. Si 35 % estiment que leur rôle les a rapprochés de la personne dont ils s'occupent, 25 % ont au contraire l'impression que les relations sont devenues délicates ou distendues. La décision d'une entrée en institution est source fréquent de conflits. 40 % des Français pensent que l'entrée en institution de leur proche se fera contre son gré. L'intensité de la charge mentale et la durée de l'aide influencent par ailleurs très directement la qualité



des relations avec la personne aidée, celles entre aidants et celles au sein du couple de l'aidant avec son conjoint et ses enfants.

Le recours aux professionnels est le plus souvent à l'initiative des aidants par crainte ou refus des actes liés à l'intime comme la toilette ou le change par exemple (48 %) et par manque de temps pour les jeunes et futurs retraités notamment. Si l'aide professionnelle intervient avec l'aggravation de la dépendance, elle complète les services réalisés par les aidants familiaux.

Près d'un aidant sur deux (46 %) déclare être seul à assurer l'aide. Cette situation concerne en premier lieu les retraités les plus âgés aidant leur conjoint (80 %). Près de 39 % des retraités de plus de 75 ans n'ont personne pour les remplacer en cas d'absence ou de maladie (contre 28 % de l'ensemble des aidants interrogés par le Crédoc). 12 % des aidants déclarent par ailleurs avoir besoin d'aide d'eux-mêmes.

Plus d'un aidant sur deux est amené à faire des sacrifices. 62 % ont renoncé à voir des proches ou à partir en vacances (49 %). 60 % ont dû changer leurs horaires de travail prendre des congés (61 %) et anticiper leur départ à la retraite (54 %) pour s'occuper de leur proche. 31 % estiment que leur état de santé s'est dégradé par rapport à l'année passée, les futurs retraités semblant le plus affectés.

La majorité des aidants (60 %) estime ne pas avoir reçu d'informations pertinentes ou utiles lors de la montée en intensité de leur aide. Si les plus âgés sont informés par un travailleur social (27 % contre 19 % des futurs retraités), les plus jeunes ont réalisé les démarches pour la demande d'aide de leur propre initiative (42 % contre 29 % des plus de 75 ans). Le besoin d'accompagnement ou de conseil est élevé. Dans le cadre de la future branche « dépendance », les aidants devraient avoir accès à des conseillers permettant d'alléger le travail administratif et les épauler dans leur épreuve. La branche devrait jouer un rôle de plateforme agrégeant les différentes compétences qui sont utiles dans le cadre de l'appui aux personnes dépendantes.

Education, des inégalités persistantes renforcées par le digital

En 2018, dans les pays de l'OCDE, en moyenne, chaque élève de plus de 15 ans a accès à un ordinateur au sein de l'école à des fins éducatives. Malgré tout, dans de nombreux pays, les ordinateurs sont obsolètes et ne permettent pas aux élèves de réellement avoir accès à du contenu éducatif numérique. Les écarts entre établissements favorisés et défavorisés sont importants. Au Brésil, selon les chefs d'établissement, 68 % des élèves qui fréquentaient un établissement favorisé en 2018 avaient accès à des outils numériques suffisamment puissants, contre seulement 10 % des élèves d'établissement défavorisé. En Espagne, un écart de 40 points (70 %, contre 30 %) en termes d'accès à des outils numériques suffisamment puissants entre établissements favorisés et défavorisés est constaté. La capacité des enseignants à utiliser les technologies est très variable. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 65 % des élèves de 15 ans fréquentaient en 2018 un établissement scolaire dont le directeur estime que les enseignants possèdent les compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour intégrer les outils numériques dans l'instruction. Cette proportion varie considérablement selon le cadre socio-économique dans lequel s'inscrit l'établissement. En Suède, par exemple, c'est le cas de 89 % des élèves fréquentant un établissement favorisé, contre seulement 54 % des élèves inscrits dans un établissement défavorisé.



En moyenne, dans les pays de l'OCDE, environ 60 % des élèves de 15 ans fréquentaient un établissement dont le directeur indique que les enseignants disposent de suffisamment de temps pour préparer des cours intégrant des outils numériques, pourcentage. Au Japon, pays qui figure parmi les mieux placés à l'enquête PISA, ce taux varie de 10 à 90 %.

Certains élèves ne disposent pas à la maison des éléments fondamentaux nécessaires à l'apprentissage. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 9 % des élèves de 15 ans n'ont pas, chez eux, d'endroit tranquille pour travailler. Même en Corée, dont les résultats au PISA sont également parmi les meilleurs, un élève sur cinq fréquentant l'un des 25 % d'établissements les plus défavorisés indique ne pas avoir d'espace où étudier à la maison, contre un élève sur dix dans les établissements favorisés.

Le rapport compare également d'autres aspects essentiels des politiques scolaires et de l'équité. Dans l'ensemble, les résultats du PISA 2018 révèlent des disparités considérables entre établissements favorisés et défavorisés, principalement dues à des pénuries de personnel éducatif et de ressources matérielles, notamment numériques. Les résultats du PISA soulignent que de nombreuses écoles étaient confrontées à un manque de moyens. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 27 % des élèves étaient inscrits en 2018 dans des établissements dont le directeur estime que l'apprentissage est entravé par un manque de personnel enseignant, ce problème étant signalé beaucoup plus souvent par les chefs d'établissement défavorisé.

Les résultats montrent également que les bases de la réussite scolaire se dessinent à un stade précoce. Les élèves qui avaient auparavant été préscolarisés pendant une période plus longue ont obtenu de meilleurs résultats au PISA que ceux qui n'avaient pas été préscolarisés avant le primaire. Entre 2015 et 2018, la proportion d'élèves de 15 ans ayant suivi trois années d'école maternelle a augmenté dans 28 pays. Malgré cet avantage, dans 68 systèmes éducatifs sur 78 disposant de données comparables, les élèves qui n'avaient pas été préscolarisés étaient beaucoup plus susceptibles de venir d'un milieu défavorisé et d'être inscrits dans un établissement plus défavorisé à l'âge de 15 ans.

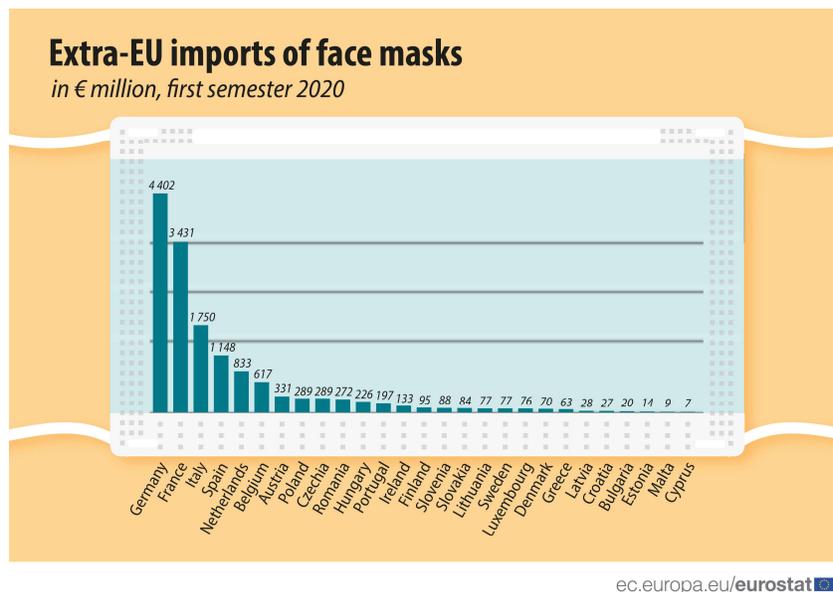


LE COIN DES GRAPHIQUES

À chacun son masque !

Le masque facial s'est imposé au sein de l'Union européenne comme l'objet de lutte contre l'épidémie de coronavirus. Auparavant porté par les professionnels de la santé, il l'est depuis plusieurs mois par un nombre croissant de citoyens. Il est devenu obligatoire au sein de plusieurs grandes villes comme Paris, Gênes ou Munich. La France est le pays où le caractère obligatoire du port du masque est le plus répandu. Dans les autres pays, les pouvoirs publics incitent par recommandations à son port.

La demande en masques est avant tout satisfaite à travers des importations. Celles-ci sont variable en fonction des États membres en raison de leur poids démographiques et de leurs pratiques différents.



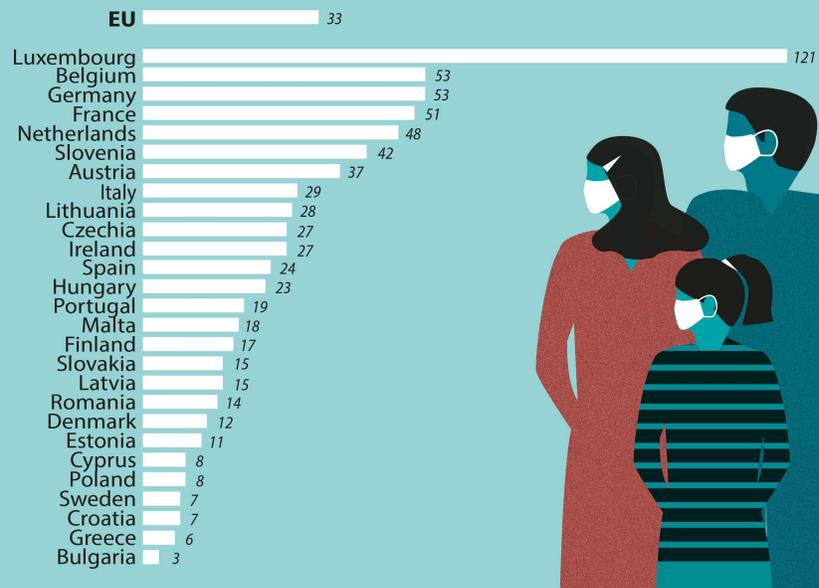
En comparant le premier semestre 2019 au premier semestre 2020, la valeur des importations de masques faciaux a évidemment fortement progressé. Elle est passée de 800 millions d'euros à 14 milliards d'euros, soit une augmentation de 1800 %.

Avec une politique gouvernementale de distribution nationale de masques faciaux, Le Luxembourg a de loin les importations de masques faciaux par habitant les plus élevées avec 121 euros par personne. La Belgique, l'Allemagne et la France étaient les seuls autres pays à avoir des importations supérieures à 50 euros par personne. La Belgique et la France ont imposé le masque assez rapidement au sein des lieux publics. Les autorités allemandes le préconisant vivement. En revanche, les importations étaient inférieures à 10 euros par personne à Chypre, en Pologne, en Suède, en Croatie, en Grèce et en Bulgarie. Ces pays ont été soit moins affectés par la première vague soit ont opté pour des politiques moins contraignantes comme en Suède.



Extra-EU imports of face masks

in € per capita, first semester 2020



ec.europa.eu/eurostat

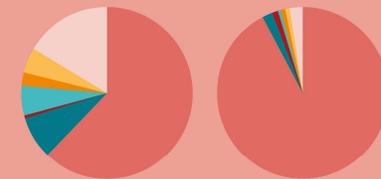
La Chine a fourni 92 % des masques faciaux à l'Union européenne au premier semestre 2020, en hausse de 30 points de pourcentage par rapport au premier semestre 2019. À l'exception de Hong Kong, les six autres principaux partenaires d'importation de l'Union pour les masques ont tous perdu des parts de marché. Au premier semestre, seuls le Vietnam et Hong Kong ont fourni plus de 1 % du total des importations de masques faciaux. Le Royaume-Uni, la Turquie et la Tunisie représentaient tous une part de 0,7 %.

Extra-EU imports of face masks by partner

% of extra-EU imports of face masks

first semester 2019

first semester 2020



62.3%	China	92.3%
8.2%	Vietnam	1.9%
0.5%	Hong Kong	1.2%
5.6%	United Kingdom	0.7%
2.6%	Turkey	0.7%
4.5%	Tunisia	0.7%
16.4%	Other	2.5%

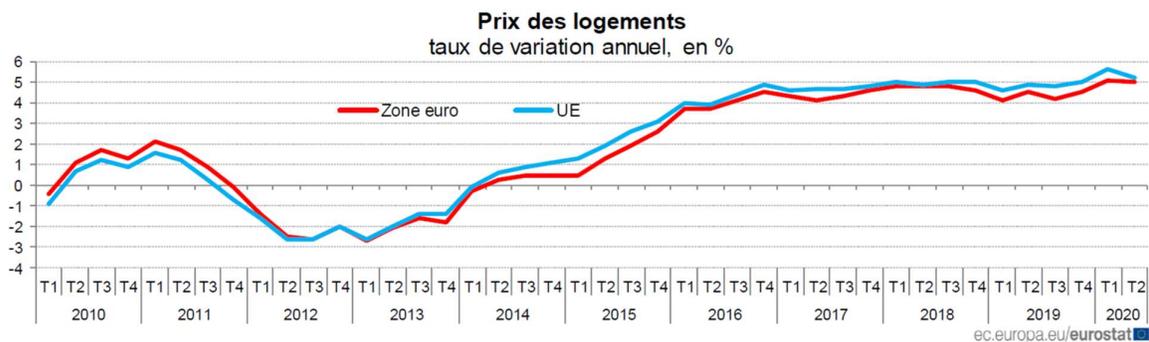
ec.europa.eu/eurostat



Immobilier, des prix en hausse dans l'ensemble de l'Union européenne

Au cours du deuxième trimestre, le prix des logements a augmenté de 5,0 % dans la zone euro et de 5,2 % dans l'Union européenne par rapport au même trimestre de l'année précédente. Au premier trimestre 2020, les prix des logements avaient augmenté respectivement de 5,1 % et 5,6 %.

Parmi les États membres pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes augmentations annuelles du prix des logements au deuxième trimestre ont été observées au Luxembourg (+13,3 %), en Pologne (+10,9 %) et en Slovaquie (+9,7 %), tandis que des baisses de prix ont été enregistrées en Hongrie (-5,6 %) et à Chypre (-2,9 %). La France se situe dans la moyenne de la zone euro avec une hausse de 5,5 %.





LE COIN DE L'AGENDA ÉCONOMIQUE

Dimanche 11 octobre

Fête nationale en Espagne

Lundi 12 octobre

Réunion de l'Eurogroupe.

En France, le taux d'inflation de septembre sera connu.

Le niveau des investissements direct étrangers en Chine pour le mois de septembre sera dévoilé.

Mardi 13 octobre

L'indice des prix du mois de septembre sera publié **pour l'Allemagne.**

Le taux de chômage trimestriel sera publié pour **le Royaume-Uni.**

Les indicateurs ZEW pour l'Allemagne et la zone euro sur la situation économique seront publiés.

Aux États-Unis, le taux d'inflation de septembre sera connu.

La balance commerciale de septembre pour **la Chine** sera rendue publique.

Mercredi 14 octobre

L'indice des prix en Espagne sera communiqué pour le mois de septembre.

La production industrielle d'août pour la **zone euro** sera rendue publique.

La **production industrielle** d'août du **Japon** sera publiée.

Judi 15 octobre

Réunion du Conseil européen des chefs d'État et de gouvernement.

Pour **l'Italie, la balance commerciale** d'août sera connue.

Le **taux d'inflation** de septembre pour **la Chine** sera publié.



Vendredi 16 octobre

Deuxième jour du Conseil européen.

Le **taux d'inflation de l'Italie** pour septembre sera dévoilé.

Pour l'Union européenne, seront publiés **les résultats de la balance commerciale** d'août et le **taux d'inflation** de septembre.

Aux États-Unis, la **production industrielle** de septembre sera communiquée ainsi que l'**indicateur sur le moral des consommateurs du Michigan** pour octobre sera publié.

Vendredi 16, samedi 17 et dimanche 18 octobre

Réunion du FMI



LE COIN DES STATISTIQUES

	France	Allemagne	Italie	Espagne	Zone euro
PIB <i>Mds d'euros 2019</i>	2 419	3 436	1 788	1 245	11 907
PIB par tête en 2019 <i>En euros</i>	36 064	41 342	29 600	26 440	34 777
Croissance du PIB <i>En % - 2019</i> <i>En juin 2020</i>	1,3 -18,9	0,6 -11,3	0,3 -18,0	2,0 -21,5	1,2 -14,7
Inflation <i>En % - septembre 2020</i>	0,0	-0,4	-0,9	-0,6	-0,3
Taux de chômage <i>En % - août 2020</i>	7,5	4,4	9,7	16,2	8,1
Durée annuelle du Travail (2018)	1506	1393	1722	1695	-
Age légal de départ à la retraite	62	65	67	65	-
Dépenses publiques <i>En % du PIB 2019</i>	55,7	45,4	48,7	41,9	47,1
Solde public <i>En % du PIB 2019</i>	-3,0	+1,4	-1,6	-2,8	-0,6
Dettes publiques <i>En % du PIB 2019</i>	98,4	59,8	134,8	95,5	86,1
Balance des paiements courants <i>En % du PIB – avril 2020</i>	-0,8	6,8	3,3	2,1	2,8
Échanges de biens <i>En % du PIB - avril 2020</i>	-2,4	6,1	3,2	-2,4	2,0
Parts de marché à l'exportation <i>En % 2020</i>	3,0	8,0	2,8	1,8	25,8
Variation depuis 1999 <i>en %</i>	-48,7	-21,0	-37,4	-14,0	-25,2

Cercle de l'Épargne - sources : Eurostat - Insee



La Lettre Économique est une publication de Lorello Eco Data

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Charles Citroën et Christopher Anderson

Toute utilisation totale ou partielle des articles de la lettre doit fait l'objet d'une autorisation.

CONTACT

Lorello Eco Data

28 bis, rue du Cardinal Lemoine • 75005 Paris
Domaine de Lorello - 20166 Porticcio
Tél. : 01 76 60 85 39 • 06 03 84 70 36

ABONNEMENT

JE M'ABONNE À LA LETTRE ECO DE LORELLO ECODATA POUR UN AN

Conditions tarifaires

- Un abonné** : 1000 euros hors taxes (1200 euros TTC) les 52 numéros
- De 2 à 10 abonnés** : 1 500 euros hors taxes (1800 euros TTC) les 52 numéros

Au-delà de 10 lecteurs contacter le service des abonnements

Mode de paiement

Par chèque bancaire à l'ordre de : LORELLO ECO DATA
Par Virement bancaire : contacter LORELLO ECO DATA

Adresse de facturation

Nom -----

Prénom -----

Fonction : -----

Organisme : -----

Adresse : -----

Code Postal : -----Ville : -----

Tél. : -----

E-mail :-----